

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 9

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

meilleur parti en s'adressant à MM. les préfets qui sont chargés par l'Etat, dans un intérêt national, de les acheter pour le Musée. Au besoin, MM. les pasteurs s'empresseront sans doute de recueillir ces objets dont la valeur, si l'on en fait don, sera payée par les conservateurs des antiquités. Nous engageons donc fortement nos lecteurs à faire attention aux pièces antiques qu'ils pourraient rencontrer afin qu'elles soient déposées dans notre Musée national, où chacun, en l'allant voir, lira le lieu de la découverte et le nom de ceux qui en auront fait présent.

BIBLIOGRAPHIE

Un conflit d'avouerie au XII^{me} siècle. Commugny et l'abbaye de Saint-Maurice, par Victor van Berchem. (Tiré à part de la *Revue d'Histoire suisse*, vol. 1, fasc. 4.)

On sait que dès avant le XI^{me} siècle la terre de Commugny appartenait à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. L'avouerie de ce domaine se trouvait au début du XII^{me} siècle entre les mains d'Amédée de Blonay qui, cédant peut-être à la force, remit en gage à Aimon, comte de Genève ses droits d'avoué sur Commugny. Aimon et ses successeurs ne tardèrent pas, comme presque tous les avoués de ce temps, à considérer cette terre comme leur bien propre : ils retinrent pour eux les cens dus à l'abbaye et multiplièrent les abus de pouvoir. D'où, entre les comtes de Genève et les abbés de Saint-Maurice, un long conflit d'un quart de siècle que ni l'autorité de Frédéric Barberousse, ni les menaces du Saint-Siège ne réussirent à apaiser et dans lequel les moines de Saint-Maurice ne purent faire triompher leur bon droit qu'à force de ténacité patiente et de sacrifices pécuniaires, et grâce à l'intervention énergique de l'évêque de Genève, Nantelme.

Tel est en quelques mots l'objet de l'étude de M. V. van Berchem. Il faut lui savoir gré d'avoir montré par cet exemple, en quelques pages d'une documentation scrupuleuse et d'une élégante sobriété, quelle fut la rapacité de l'aristocratie laïque, dans notre pays comme ailleurs, et quelle énergie l'Eglise sut lui opposer dans les temps où elle était vivifiée par le souffle des réformes monastiques.

A. R.